

# Communication en Question

www.comenquestion.com

no 19, Juin / Juillet 2024

ISSN : 2306 - 5184

---

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

*Critical analysis of the implementation of Structural Adjustment Programs (SAP) on the socio-economic development of Côte d'Ivoire from 1980 to 1999*

---

25

**BROU Konan Alain**

**Enseignant-Chercheur**

Université Félix Houphouët-Boigny

Email : [broukoanalain@gmail.com](mailto:broukoanalain@gmail.com)

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

### **Résumé**

Cet article a pour objectif de porter une analyse critique de la mise en place des Programmes d'ajustement structurel (PAS) sur le développement économique ivoirien de 1980 à 1999. En effet, durant les vingt premières années de l'indépendance, la croissance économique de la Côte d'Ivoire est citée en exemple en Afrique au Sud du Sahara. Cependant, les choses se compliquent de 1980 à 1999 avec un marasme économique sans précédent. Dès lors, il était important de revenir sur cette période douloureuse de l'histoire économique de la Côte d'Ivoire pour mieux la faire connaître malgré le fait que cette approche ait été déjà abordée par certains auteurs. Dans l'ensemble, la démarche méthodologique est purement descriptive et repose sur le choix de la technique de la recherche documentaire matérialisée par la collecte et la révision de données documentaires abordant notre objet d'étude. De cette étude, on peut retenir que la crise des années 80 a été à l'origine de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel. En outre, cette étude a permis de percevoir les résultats mitigés de ces programmes.

**Mots-clés** : Programmes d'ajustement structurel ; Crise économique ; Impact ; Développement ; Côte d'Ivoire.

### **Abstract**

This article aims to provide a critical analysis of the implementation of the Structural Adjustment Programs (SAP) on Ivorian economic development from 1980 to 1999. Indeed, during the first twenty years of independence, economic growth of Côte d'Ivoire is cited as an example in Africa south of the Sahara. However, things got complicated from 1980 to 1999 with an unprecedented economic slump. Therefore, it was important to return to this painful period in the economic history of Côte d'Ivoire to make it better known despite the fact that this approach has already been addressed by certain authors. Overall, the methodological approach is purely descriptive and is based on the choice of the documentary research technique materialized by the collection and review of documentary data addressing our object of study. From this study, we can conclude that the crisis of the 1980s was at the origin of the implementation of Structural Adjustment Programs. In addition, this study revealed the mixed results of these programs.

**Keywords:** Structural adjustment programs; Economic crisis; Impact; Development; Ivory Coast.

## 1.- Contexte et justification

Comme la plupart des États de l'Afrique au Sud du Sahara, la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance en 1960. Dans l'optique d'atteindre le plus rapidement possible un développement économique et social dynamique et durable, les autorités ivoiriennes font du développement des cultures de rente et de la construction des infrastructures de transport et de communication des priorités. Les retombées de cette politique ont permis durant les deux premières décennies de son indépendance (1960-1980), d'être classée parmi les Pays à Revenu Intermédiaire (PRI). La croissance économique réelle moyenne « de 7%/an, observée sur la période a été favorisée par un niveau d'investissement soutenu » (Kouamékan et al, 2014, p.31). Cependant, à la veille de 1980, le dynamisme dont faisait état l'économie est passé "*du vert au rouge*" entre autres à cause des conséquences de la crise pétrolière de 1979 et la baisse du prix des matières premières à l'international.

La Côte d'Ivoire plongée dans un marasme économique fait appel à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International (FMI) qui mettent en place une série de réformes à travers les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), dans l'optique de relancer l'économie ivoirienne en difficulté. Comme le souligne Heidi (2002), il y a d'innombrables études portant sur les effets des PAS. C'est ainsi que des auteurs comme Moussa (1985), Echimane et Niamkey (1988), Tiékoura (1993), Settié (2012), Gbongue (2013) ont accentués leurs travaux sur la période de croissance économique de la Côte d'Ivoire au lendemain des indépendances. Ils n'ont pas manqué d'aborder aussi les difficultés économiques qui ont conduit à la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel. D'autres auteurs comme Hugon (1990), Nghia et Hartmunt (1991), Morrison (1992), Nassar (1993), Mamadou (1997), Coussy (2006), Heidi (2022) se sont penchés quant à eux sur les objectifs des PAS, les réformes entreprises et leurs impacts sur les économies des pays

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

Africains en général et la Côte d'Ivoire particulièrement. A l'instar de la plupart des économies des pays de l'Afrique au Sud du Sahara, celle de la Côte d'Ivoire a stagné dans les années 70 avant que ne commence le fléchissement des années 80. Des réformes par le biais des PAS pour relancer les économies de la plupart de ces pays en difficultés économiques se sont soldées par des succès mitigés. Alors notre préoccupation est de savoir comment la crise économique des années 80 et la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel ont-elles impacté le développement de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999 ?

Ainsi, cette étude se propose de porter une analyse critique sur la contribution des PAS dans le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999. De cet objectif général, nous avons dégagé les objectifs opérationnels suivants : Identifier les causes de la crise économique en Côte d'Ivoire en 1980 ; Déterminer les implications de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel. Et enfin, examiner les retombées de ces programmes sur l'économie et le social en Côte d'Ivoire.

Pour mieux analyser ce travail de recherche, nous l'avons structuré en trois parties à savoir : contexte et justification, matériels et méthodes et enfin les résultats qui se déclinent en différents titres et sous-titres.

### **2.- Matériels et méthodes**

Pour mener à bien cette étude descriptive et répondre à nos questions de recherche, nous avons mobilisé essentiellement la technique de la recherche documentaire. Ce choix méthodologique nous conduit à faire appel à des ouvrages, rapports et des articles scientifiques traitant, d'une part, des difficultés économiques de la Côte d'Ivoire au milieu des années 1970 et, d'autre part, des motifs de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (dans certains pays d'Afrique et en Côte d'Ivoire tout particulièrement).

Ces documents se sont également penchés sur les objectifs et les effets des PAS dans des États d'Afrique de l'Ouest et en Côte d'Ivoire. Il s'agit entre autres du rapport de l'UNESCO (1995) sur les effets des PAS, les écrits de Nyahoho (1994) qui évoquent les PAS comme une nécessité, ceux de Lenain (1994) et Janet et Mahieu (1991) abordent l'impact des PAS. Cette approche méthodologique a contribué à identifier, d'une part, les causes de la crise économique en Côte d'Ivoire dans les années 1980 et, et d'autre part, mettre en exergue les différents Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et leurs objectifs élaborés par les institutions de Breton Woods. Enfin, cette étude a permis d'identifier les effets de ces programmes dans la relance du développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

### **3.- Les origines de la crise économique de 1980 et la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel**

Durant les deux premières décennies de l'indépendance, la croissance économique était au rendez-vous jusqu'à la veille des années 80. Cette économie jadis prospère sera confrontée à une crise économique sans précédent dont les causes sont d'ordre internes et externes.

#### **3.1.- Les facteurs internes de la crise économique**

Après deux décennies de croissance interrompue, l'économie ivoirienne, à partir des années 1980, a connu pendant dix ans une grave crise économique « caractérisée par le ralentissement de la croissance économique et l'apparition de graves déséquilibres macroéconomiques » (Gbongue, 2013, p. 8). Si la commercialisation des matières premières a procuré d'énormes devises à l'État, le secteur agricole n'a pas bénéficié suffisamment de financement pour sa transformation. Ces insuffisances constatées dans le domaine agricole marquent en fait

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

comme le mentionnent Bamba et al (1992), l'épuisement d'un modèle de croissance basé sur l'agriculture d'exportation (café-cacao). Dès que les transferts financiers en provenance de l'agriculture ont cessé à la fin des années 70, le balbutiement de l'économie avait commencé. En outre, la Côte d'Ivoire, de 1976 à 1978, « en raison notamment du cours particulièrement favorable des deux principaux produits d'exportation a lancé un programme d'investissements publics extrêmement ambitieux mais reposant sur des projets peu rentables » (Fauré, 1993, p.413). À titre d'exemple, « plus de 100 milliards F CFA, soit l'équivalent de 10% du PIB de 1974, ont été investis dans un projet non rentable d'usine de production de sucre » (Cogneau et Mesple-Somps, 2002, p.15).

Cette période de stabilité économique avait pris fin lorsqu'en 1978, en plus de la baisse du prix du cacao et du café, la plupart des États étaient confrontés aux conséquences du deuxième choc pétrolier de 1979. Il s'en est suivi « une dégradation des termes de l'échange considérable puisqu'avoisinant 40% entre 1977 et 1980 » (Collange et Plane, 1994, p.7). Ces difficultés économiques qui ont surpris les autorités politiques ont impacté négativement les élans de développement. Pour pallier le manque de moyens pour achever ces grands travaux, les autorités publiques se sont se sont endettées à l'extérieur. Il convient par la suite de mentionner la sécheresse de 1983, venue aggraver la situation en réduisant « le volume des produits agricoles, principale source de revenus du pays » (Echimane et Niamkey, 1988, p.52). Les effets de ces difficultés économiques se sont fait sentir immédiatement. De 1980 à 1981, le taux de croissance annuel a baissé passant de « 14,1% en 1980 à 6,3% en 1981. Ce taux sera négatif en 1982 et 1983, se situant respectivement à -1% et -3,2% » (Settié, 2012, p. 22). Les déséquilibres économiques en interne ont été amplifié par des distorsions extérieures.

### **3.2.- Les chocs extérieurs à la crise économique de 1980**

L'adoption d'une politique économie libérale ouverte sur l'extérieur à l'indépendance a conditionné le pays à subir tous les chocs liés à l'environnement international. Pour Settié (2012), l'inflation, l'évolution du cours du dollars et la chute des matières premières ont précipité l'économie ivoirienne dans la tourmente. Comme bon nombre de producteurs de matières premières agricoles, la Côte d'Ivoire a été affectée par la baisse des cours des matières premières. Cela s'est ressenti sur les recettes d'exportation car « la récession de l'activité économique dans les pays industrialisés a réduit la demande de ces produits, altérant sensiblement l'une des principales sources de devises du pays » (Echimane et Niamkey, 1988, p.53). En outre, la hausse conjuguée du dollar américain et des taux d'intérêt, qui ont suivi cette crise, n'ont fait qu'empirer la situation économique et financière des Pays en Voie de Développement (PVD) dont « les importations de pétrole et une part grandissante de la dette publique sont justement payables en dollar américain » (Moussa, 1985, p.151). En effet, la hausse du dollar en novembre 1986 combinée à la hausse des taux d'intérêt ont fait peser sur la Côte d'Ivoire un poids énorme quant au service de sa dette. Celle-ci a « représenté en pourcentage des exportations respectivement pour les années 1980, 1983 et 1984, 25%, 37% et 21,3% » (Echimane et Niamkey, 1988, p. 53).

En somme, la période allant de 1980 à 1990 a été marquée par une profonde crise économique, caractérisée par une crise de l'endettement et une baisse drastique de la croissance annuelle du PIB réel. Ainsi, dès 1980, la Côte d'Ivoire étant déjà engagée dans le cercle vicieux de l'endettement et dans l'impossibilité de trouver des solutions a sous la contrainte des institutions de Bretton Woods accepté les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

### **3.3.- La mise en place des différents Programmes d'Ajustement Structurel**

L'ajustement structurel selon Guillaumont (1986) cité par Hugon (1989) se définit comme l'ajustement durable de la balance des paiements obtenu au moyen d'une adaptation des structures économiques, principalement des structures de production. Il correspond donc à un changement dans l'équilibre socio-politique du pays (Morrisson, 1992). Durant la décennie 80, la majorité des Pays en Voie de Développement (PVD) a dû accepter un PAS, condition sine qua non pour obtenir « des liquidités, accéder aux prêts préférentiels de la Banque Mondiale et aux autres prêts sur les marchés internationaux et privés » (Dujardin et al, 2003, p. 506). C'est dans ce cadre que le FMI a mis en place en Côte d'Ivoire les trois PAS (1981-1983, 1983-1986, 1986-1989). Ces programmes ont été suivis d'une période dite de relance économique à partir de 1990 dans l'optique de ressourdre les déséquilibres économiques à court terme.

32

---

#### **3.3.1.- Le premier Programme d'Ajustement Structurel 1981-1983.**

Le premier PAS était essentiellement consacré à la gestion macro-économique et financière, aux réformes administratives et à la restructuration des entreprises publiques. Il s'agissait de réduire le déficit des opérations courantes et le déficit du secteur public. Une réforme audacieuse des Sociétés d'État, les fameuses SODE, était envisagée. À en croire le Président Ivoirien, « ces sociétés d'État ont été largement responsables de la situation catastrophique dans laquelle se sont retrouvées les finances de l'État ; leurs dettes allaient de 600 millions de F CFA pour les unes à 16 milliards de F CFA pour les autres » (Moussa, 1985, p. 152). En outre, la Côte d'Ivoire devait faire des économies dans « le domaine de l'éducation en plafonnant la base de calcul des charges sociales bloquée à 70.000 FCFA à partir de 1980 » (Nghia



et Hartmunt, 1991, p.345). Les pouvoirs publics ont été sommés de procéder à « un licenciement collectif, à suspendre l'autorisation du dépassement des heures supplémentaires [...], à limiter les recrutements à la fonction publique et à limiter les entrées dans les grandes écoles et les universités » (Nghia et Hartmunt, 1991, p.345). Toutes ces réformes jugées "*injustes*" ont fait l'objet « d'un accord de facilité élargie, signé avec le FMI en Février 1981 et la Banque Mondiale, sous la forme d'un premier Prêt d'Ajustement Structurel, conclu en novembre de la même année » (Moussa, 1985, p. 152). Vu que les résultats n'ont pas été atteints, alors un second a été initié entre les autorités ivoiriennes et les institutions de Bretton Woods.

### **3.3.2.- Le deuxième Programme d'Ajustement Structurel (1983-1986)**

Ce deuxième programme conclu en 1983, devait aboutir à « une gestion plus saine des finances publiques, le redressement du secteur parapublic, la suppression des subventions dans le domaine agricole, la mise en place d'une nouvelle politique industrielle et la définition d'une nouvelle politique du logement en zone urbaine » (Cogneau et Mesple-Somps, 2002, p.92). Dans le secteur industriel, il a été recommandé d'engager la voie de la restructuration dès 1984, en vue de réaliser l'objectif d'une croissance tirée par les exportations. Pour ce faire, il convenait d'éliminer les protections et restaurer la compétitivité des entreprises. Comme le soulignaient Jarret et Mahieu (1991), la désétatisation était le "*maître mot*" de ce nouveau plan d'ajustement structurel. L'objectif de cette réforme entrée en vigueur à partir de 1985, consistait à « restaurer la compétitivité en supprimant certaines distorsions défavorables, favoriser l'intégration du tissu industriel et harmoniser le taux de protection effective par branche au niveau de 40 % » (Jarret et Mahieu, 1991, p.48). A cette réforme du secteur industriel, celle de l'agriculture y a été associée afin de laisser le

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

contrôle de la production et de la commercialisation aux mains des acteurs sous la supervision de l'Etat. Pour l'exécution du PAS II, la Côte d'Ivoire bénéficia de « 82 millions de dollars de la part du FMI et d'un rééchelonnement de la dette extérieure d'un montant de 275 millions de dollars sur une période de 9 ans avec 4 ans de différé » (Echimane et Niamkey, 1988, p.60). Ce plan censé régler les problèmes économiques de la Côte d'Ivoire a eu des résultats mitigés. Ce qui avait conduit à la mise en place d'un troisième plan et par la suite à des plans de stabilisation.

### **3.3.3.- Le troisième PAS et les plans de stabilisation (1986-1998)**

Le troisième plan débuté en 1986, avait pour objectif de parachever les réformes entamées dans le domaine industriel et agricole. Ce plan a reçu non seulement « le concours du Fonds Monétaire International, de la Banque Internationale pour le Reconstruction et le Développement (BIRD), mais aussi de la Caisse Centrale de Coopération Économique (CCCC) qui a apporté ses propres concours à des opérations de redressement » (Fauré, 1993, p.414). Ce troisième plan n'ayant pas réussi à stabiliser la situation macroéconomique, la Côte d'Ivoire s'est accommodée à la situation internationale qui a commandé l'application du multipartisme avant de bénéficier de l'aide des bailleurs de fonds. Ceci étant, des plans de stabilisation ont été négociés à partir de 1990. À compter de cette date, le processus de libéralisation de l'économie est amorcé bien qu'il ne démarre que lentement. Pour ce qui est du contrôle des finances publiques, Cogneau et Mesple-Soms (2002) affirment que les objectifs étaient de réaliser un surplus primaire par la maîtrise des dépenses publiques, une grande mobilisation des ressources intérieures, la poursuite de la politique de compression des dépenses courantes et des dépenses d'investissement de l'État. Cela doit être effectif en mettant l'accent sur des mesures

d'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de recouvrement et la réduction des arriérés d'impôts. Cette période de stabilisation économique a été marquée par le lancement de deux programmes sectoriels par la Banque Mondiale. Il s'agit du Plan d'Ajustement Structurel Financier (PASFI) et du Plan d'Ajustement Structurel Compétitivité (PASCO).

En ce qui concerne l'assainissement du système bancaire voulu par les institutions de Bretton Woods, Cogneau et Mesples-Somps (2002) mentionnent qu'il ne sera effectif qu'à partir de 1991, date à laquelle les quatre plus grandes banques de la place qui détenaient plus de 80% des parts du marché ont été restructurées. Parallèlement à toutes ces mesures d'austérité, il a été initié « un nouveau recensement des fonctionnaires en vue d'éliminer les "*postes fantômes*" et pratiquée une politique d'encouragement des départs à la retraite des fonctionnaires de plus de 55 ans » (Fauré, 1993, p.423). Malgré quelques bons résultats issus de ces réformes, l'économie n'était pas au mieux. Ce qui avait nécessité entre 1994 et 1998 d'autres ajustements monétaires.

Pour accompagner ce plan de relance économique, un premier accord dénommé Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) fut signé. Il comprenait un programme d'ajustement couvrant la période 1994-1997, un rééchelonnement de la dette et des programmes sectoriels comme le Crédit d'Ajustement au Secteur Agricole (CASA). C'est dans ce cadre qu'en avril 1997, au regard de l'endettement excessif et dans son incapacité à pouvoir rembourser ses dettes, les institutions de Bretton Woods ont accepté de considérer la Côte d'Ivoire comme éligible à l'Initiative des Pays Pauvres et Très Endettées (PPTE). Pour accompagner ce processus de désendettement, un second accord FASR est signé en 1998, d'une durée de trois ans (1998-2000). Sa particularité était de mettre l'accent sur la poursuite « des équilibres budgétaires, les réformes structurelles visant à renforcer le secteur privé ainsi que sur un plan de réduction de la pauvreté et d'augmentation des dépenses en éducation et

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

en santé » (Cogneau et Mesple-Soms (2002, p.20). Toutes ces réformes ont eu pour seul objectif de corriger les déséquilibres économiques nés de la crise des années 1980. Il est alors impérieux de se pencher sur leurs impacts en Côte d'Ivoire.

### **4.- Les impacts socio-économiques et les limites des Programmes d'Ajustement Structurel**

Les autorités politiques, en accord avec les institutions de Bretton Woods ont mis en place des plans de stabilisation de l'économie ivoirienne. L'objectifs des réformes étaient de remettre "*à flot*" le dynamisme économique perdu à partir de 1980.

Il est important de se focaliser sur les retombées économiques et sociales de ces PAS et ensuite analyser les limites de ces programmes.

#### **4.1.- Les impacts économiques et sociaux des PAS en Côte d'Ivoire**

Les effets des PAS au niveau économique et social, même s'ils semblent mitigés, méritent tout de même que nous en parlions.

##### **4.1.1.- Les retombées économiques des PAS en Côte d'Ivoire**

Dans la première phase de l'ajustement structurel, de 1981 à 1984, les finances publiques se sont améliorées. Le déficit consolidé du secteur public est passé « de 11,6% du PIB en 1981 à 2,8% du PIB en 1984 » (Jarret et Mahieu, 1991, p.49). Quant au déficit du compte courant, il est passée 383 milliards de F CFA en 1981 à 27,8 milliards de F CFA en 1984 » (Settié, 2012, p.39). Les effets du second plan ont quelque peu impacté l'économie en 1986. Le déficit global a été réduit au niveau de l'ensemble du secteur public. En outre, là où l'équilibre de la balance des paiements avait presque atteint 17,1% du PIB en 1980, le

déficit est descendu jusqu'à 0,2%. Dans la foulée, le solde du Budget Général de Financement (BGF) qui était négatif de 1980 à 1984, a été positif en 1985 et 1986. Il en est de même du Budget Spécial d'Investissement et d'Équipements (BSIE) et du Budget Annexe. Le pays a renoué avec la croissance, en 1985, le PIB devient positif avec 3,6% en 1986, alors que le taux de croissance était de l'ordre de 5%.

Le solde de la balance des paiements courants dégagait un excédent de 31 milliards de francs CFA. Cela s'explique par « une augmentation des exportations de 48,6% en 1984 et de 11,2% en 1985 » (Echimane, Niamkey, 1988, p.61). Quant au prélèvement de la Caisse de Stabilisation, il s'élevait à plus « de 250 milliards de francs CFA » (Jarret, Mahieu, 1991, p.49). À partir de 1990, les plans de stabilisation des grands équilibres qui se sont succédés ont permis d'enregistrer des succès. Le déficit du budget de l'État et des entreprises para-étatiques qui était de « 224 milliards de FCFA en 1989, est tombé à près de zéro en 1991. L'année d'après, malgré les rigueurs et les restrictions de la seconde partie du plan, le système productif fonctionne et la balance est toujours positif (+320 milliards de FCFA en 1990) » (Nyahoho, 1994, p.32). Les réformes budgétaires ont donné des résultats rapides et spectaculaires. En effet, le déficit global est passé de 13,5% du PIB en 1993 à 6,8% en 1994, 3,7% en 1995 et 2,1% en 1996. Ce redressement des finances publiques a été facilité, à partir de 1995 par une réduction importante de la charge de la dette interne et externe, le paiement des intérêts passant de « plus de 8% du PIB en 1993 et 1994 à 5% en 1997, confirmant l'impact positif de la dévaluation sur la croissance et le rétablissement budgétaire et financier » (Cogneau et Mesple-Somps, 2002, p.20).

#### **4.1.2.- Les retombées sociales des PAS**

Les effets sociaux des PAS sont perceptibles au niveau de l'inflation et du taux de chômage. À ce sujet, de

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

1981 à 1984, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, a diminué, en passant « de près de 9 % en 1981 à 7,8 % en 1982, à 6,2 % en 1983 et 4,1 % en 1984 » (Jarret et Mahieu, 1991, p.52).

À partir de 1995, les résultats économiques se sont alignés sur ceux de l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne. Dans le même temps, « le taux moyen d'inflation de la région est tombé de son point culminant de 47 % en 1994 à 10 % en 1998 » (Evangelos, 1999, p. 7). Dans le domaine agricole, la dévaluation a été favorable au revenu des exportations agricoles car la libéralisation des filières d'exportation a parfois, conformément au PAS, accru les revenus des producteurs par « réduction des prélèvements des États et par stimulation de la production » (Coussy, 2006, p. 34).

En outre, la libéralisation du commerce extérieur a entraîné aussi « le développement des industries exportatrices et permis un accroissement des salaires pour les travailleurs peu qualifiés » (Lenain, 1994, p.376). Malgré ces résultats au plan économique et social, les PAS ont des insuffisances.

38

### **4.2.- Les limites des Programmes d'Ajustement Structurel en Côte d'Ivoire**

La mise en place des PAS a permis certes d'avoir quelques résultats significatifs dans le domaine économique et social. Cependant, les réformes instaurées ont été pour la Côte d'Ivoire et sa population des supplices.

#### **4.2.1.- Les limites des PAS au niveau économique**

Les réformes des PAS se devaient de résoudre les déséquilibres économiques au plan national et international. Si des résultats concluants ont été perceptibles, les PAS ont montré aussi leurs limites. Au niveau économique, le déficit budgétaire s'était aggravé passant de « 27,36 milliards de FCFA en 1981 à 124

milliards en 1983. Le déficit de la balance des paiements n'a pas été résorbé. De 119.148 milliards de FCFA, soit 5% du PIB en 1981, il est passé à 206.225 milliards de FCFA, soit 8% du PIB » (Echimane et Niamkey, 1988, p.59). Dans la foulée, le service de la dette s'était alourdi car il représentait « en 1981, 36,04% des exportations, 42,29% en 1982, et a atteint le chiffre record de 43,29% en 1983 » (Echimane et Niamkey, 1988, p.59). Au niveau du PIB réel, on a pu constater une stagnation en 1980-1981 et une baisse par la suite jusqu'en 1985. Les autorités ivoiriennes avaient misé sur les réformes sectorielles pour redynamiser l'industrie et l'agriculture. Malheureusement, le secteur industriel par exemple sera le plus durement touché. Son taux de croissance annuel a été négatif (-2,4%) pour la période 1980-1987, même si les mines et le textile ont continué leur croissance.

Quant au secteur agricole et les services, les taux de croissance ont baissé de moitié mais sont restés tout de même positifs. Le secteur qui a été le plus affecté a été celui du bâtiment et des travaux publics comme le souligne Nyahoho (1994). Quant au service de la dette extérieure, il a augmenté avec l'apport des fonds extérieurs pour combler le déficit de liquidité. Il s'est alourdi et a atteint 43% des exportations en 1982. Malgré le fait que les PAS de 1981 à 1986 ont permis de créer une situation momentanément favorable, à partir de 1987-1988, la morosité s'est encore installée à cause d'une part des cours du café et du cacao qui ont chuté à nouveau et d'autre part de l'instabilité du taux de change du franc CFA. Le déséquilibre intérieur et extérieur s'est alors « aggravé et a entraîné une augmentation considérable des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs. Comme conséquence directe, « le budget d'investissement a été fortement réduit (de 70% de 1981 à 1985). Le déficit s'est creusé. De 200 milliards de francs CFA en 1987, il atteint près de 477 milliards (16% du PIB) en 1989 » (Jarret, Mahieu, 1991, p.50).

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

A partir de 1990, malgré quelques performances enregistrées par l'économie ivoirienne, la balance des paiements demeurait toujours négative (85 milliards de F CFA) essentiellement due à la dette extérieure qui, en 1990, était « de 16,6 milliards dollars sur un PIB de 2908 milliards de F CFA. De même, le montant de la dette intérieure (870 milliards de F CFA) a paralysé l'économie et les services publics de l'État ou des collectivités » (Nyahoho, 1994, p.32). Au total, les déficits constatés sont des signes qui indiquent que l'ensemble des réformes des ajustements étaient insuffisantes à rétablir les équilibres internes et externes, le déficit public a continué à croître jusqu'à 16,5% du PIB en 1989 et 12% en 1993. Les recettes budgétaires ont baissé de plus de 8 points de PIB (de 25,7 en 1986 à 17,5% du PIB en 1993). Parallèlement, le poids de la dette n'a cessé de croître. Par rapport au PIB, il est passé de « 77% en 1980, à 152% en 1985, 196% en 1990 et 243% en 1993. Du point de vue sectoriel, les cours des principales matières premières ont baissé en 1999. Celui du cacao a chuté « de 40 % en 1999, et de 20 % en 2000 » (Cogneau, Mesple-Somps, 2002, p. 22). Les insuffisances des PAS sont aussi perceptibles au niveau social.

### **4.2.2.- Les limites des PAS au plan social**

Les réformes des PAS ont affecté les conditions de vie des populations ivoiriennes. Les premières victimes des mesures d'austérités ont été les catégories sociales les plus défavorisées car la suppression des emplois a impacté les familles dans les centres urbains et en zone rurale. Dans le secteur primaire, l'emploi qui avait crû « de 4,1 % par an, de 1975 à 1980, est resté inchangé de 1981 à 1985. Globalement, la Côte-d'Ivoire est passée d'une situation proche du plein emploi en 1980 à un taux de chômage estimé à 15 % en 1985 dont 20 % à Abidjan » (Morrisson, 1992, p. 12). Dans le secteur moderne par exemple, le taux de croissance de l'emploi est passé de « + 9,3 % l'an de 1975 à 1980 à - 8,9 % l'an de 1981 à 1985. L'accroissement du taux de chômage était une des conséquences directes



de la politique de liquidation des entreprises publiques ayant entraîné un licenciement de plus de 10 000 personnes » (Kouadio, 1994, p.52).

Cette dégringolade de l'emploi a fait accroître le chômage et un gonflement de l'emploi du secteur informel estimé à près de + 10% l'an depuis 1981. La fonction publique qui recrutait un bon contingent des jeunes diplômés ne pouvait plus recruter en masse. Pour ceux qui étaient déjà recrutés, « les évolutions du niveau des salaires et tout avancement régulier et statutaire d'échelon ou de grade dans les corps de la Fonction Publique ne seront assortis d'aucune incidence financière » (Moussa, 1985, p.158). Cette décision a eu une incidence sur les revenus des ménages qui avaient fortement baissé, passant de « 53 milliards de F CFA en 1982 à 14.50 milliards de F CFA en 1983, soit une baisse de 72% par rapport à 1983 » (Echimane et Niamkey, 1988, p.59). En 1988, en moyenne dans les pays d'Afrique engagés dans des PAS, « 3 enfants sur 10 sont restés en dehors de l'école » (UNESCO, 1995, p.4). Au niveau des infrastructures, l'État a arrêté l'extension de l'aéroport d'Abidjan, du port d'Abidjan et la construction du barrage hydro-électrique de Soubré.

Du point de vue de la santé, les PAS ont eu des conséquences sociales et sanitaires importantes. Considéré comme un secteur non productif par les conseillers du FMI et de la Banque Mondiale, l'on a assisté à « la diminution des ressources allouées par les gouvernements au secteur de la santé, la détérioration de l'état de santé des populations, la diminution des fonctionnaires, la diminution des salaires des médecins » (Dujardin et al, 2003, p.508). L'introduction brutale des PAS a été à l'origine de grèves, émeutes et autres mouvements sociaux réprimés par l'armée comme en Côte d'Ivoire, au Libéria, au Maroc, au Nigéria et bien d'autres pays. Au niveau culturel, du fait que les États ont été obligés d'accepter les conditions économiques et structurelles imposées par la Banque mondiale, obligés de privatiser les entreprises, obligés de se désengager des domaines sociaux tels que la santé, l'éducation, les transports, ils ont perdu leur rôle

## **Analyse critique de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

centralisateur et régulateur. Aux yeux des populations, « les États qui ont subi les PAS ont été déconsidérés » (Dujardin et al, 2003, p.510). À partir des mesures du second PAS, l'État a été incapable de protéger le pouvoir d'achat des ménages car il y a eu l'augmentation des tarifs de l'eau, du gaz, de l'électricité et des transports décidé entre 1985 et 1986.

### **5. En guise de conclusion**

Au terme de ce travail, il convient tout d'abord de retenir que le modèle économique de la Côte d'Ivoire, un des plus performants de l'Afrique durant les deux premières décennies de l'indépendance par son dynamisme, a été confronté à une crise sans précédent à partir de 1980. Cette crise était liée d'une part aux disfonctionnements de l'économie nationale qui n'a pas évolué, aux aléas climatiques, aux investissements incontrôlés et enfin, aux conséquences du choc pétrolier de 1979. Et d'autres part, à des facteurs externes tels que la baisse du prix des matières à l'international, l'endettement excessif pour pallier le déficit de ressources des années 1980 et la surévaluation du dollar nord-américain.

Face à ces difficultés qui ont plombé la croissance économique, les autorités politiques, sous la contrainte de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International ont accepté de se plier aux exigences des mesures d'austérité des Programmes d'Ajustement structurel. Ainsi, de 1981 à la fin des années 90, des réformes pour lutter contre les déficits publics et les déséquilibres économiques ont été lancées successivement par tranche et soutenu financièrement par les institutions de Bretton Woods. Si les résultats n'ont pas été spectaculaires, ils ont néanmoins permis de résoudre quelques déséquilibres temporairement. Au regard des résultats mitigés, la plupart des analystes ont reconnu que les PAS ont eu des insuffisances partout où ils ont été initiés. En Côte d'Ivoire, les réformes ont été jugées drastiques au niveau

économique et social. En 1999, au moment où la Côte d'Ivoire subissait son premier coup d'État militaire, le service de la dette était toujours croissant et la pauvreté n'avait pas reculé.

### **Bibliographie**

Bamba, N., Contamin, B., Diomandé et K., Koulibaly, M. (1992). *Crise économique et programmes d'ajustement structurel en Côte d'Ivoire*, Abidjan : Côte d'Ivoire, Centre ORSTOM, Petit-Bassam.

Morrisson, C. (1992). Ajustement et équité. *Cahiers de politique économique du Centre de Développement de l'OCDE*, 1, 1-36.

Cogneau, D. et Mesple-Somps, S. (2002). L'économie ivoirienne, la fin du mirage ? *Document de travail DIAL / Unité de Recherche CIPRÉ*.

Collange, G. et Plane. P. (1994), Dévaluation des francs CFA : le cas de la Côte d'Ivoire, *International Economics*, 58, 3-25.

Coussy, J. (2006). Etats africains, programmes d'ajustement et consensus de Washington. *Revue l'économie politique*, 32, 26-40.

Dujardin, B. Dujardin. M. et Hermans. I. (2003). Ajustement structurel, ajustement culturel ?. *Santé publique*, Vol.15, 503-513.

Echimane. M. V, Niamkey. A. M. (1988). Ajustement structurel et désengagement de l'État de Côte d'Ivoire. *Afrique et développement*, 13(4), 45-73.

Evangelos, A. C. (1999). Ajustement et croissance en Afrique subsaharienne, le chantier inachevé. *Finances & Développement*, Vol.36, 6-9.

**Analyse critique de la mise en place des Programmes  
d'Ajustement Structurel (PAS) sur le développement socio-  
économique de la Côte d'Ivoire de 1980 à 1999.**

Fauré, A. Y. (1993). Le quatrième plan d'ajustement structurel de la Côte d'Ivoire : de la technique économique à l'économie politique. *Revue canadienne d'études du développement*, Vol. XIII(3), 412-431.

Gbongue. M. (2013). *Croissance économique, gouvernance pauvreté en Côte d'Ivoire*. Abidjan, Côte d'Ivoire : CIREs.

Heidi, S. J. (2010). *Les programmes d'ajustement structurel (PAS) au Bénin : impact positif ou négatif ? - Une étude de cas sur les vendeuses pauvres du secteur informel à Cotonou* (Mémoire de maîtrise en science politique), Université d'Oslo.

Hugon, P. (1990). L'impact des politiques d'ajustement sur les circuits financiers informels africains. *Revue Tiers Monde*, XXXI, 325-47.

Jarret, M. et Mahieu, F. R., 1991, Ajustement structurel, croissance et répartition : l'exemple de la Côte d'Ivoire. *Tiers-Monde*, Tome 32(125), 9-62.

Kouadio, B. M. (1994). *Analyse de la croissance économique de la Côte d'Ivoire*. Abidjan, Côte d'Ivoire, n.e.

Kouamékan, J. M. K. ; Ouattara, M. ; Ballet, J. et Mahieu, F.R. (2014), Résiliences et équilibres en Côte d'Ivoire post-crise. *Éthique et économie*, 11, 31-43.

Lenain, P. (1994). L'impact social des programmes d'ajustement structurel : le cas des économies en transition. *Revue d'économie financière*, H-S, 4, 371-381.

Moussa, B. (1985). Les mesures de réajustement de l'économie ivoirienne face à la crise économique mondiale : leurs résultats et leurs implications sociales. *Afrique et développement*, 10(1/2), 150-160.

Nassar, H. A. (1993). Quelques conséquences sociales des programmes d'ajustement structurel. *Égypte/Monde arabe*, 12-13, 145-177.

Nghia, N. et Hartmunt. T. S. (1991). L'emploi en période d'ajustement : le cas du secteur moderne en Côte d'Ivoire. *Revue du Tiers Monde*, Vol.32, 126, 343-358.

Nyahoho, E. (1994). *Programmes d'Ajustements structurels : nécessité ou impasse*. Montréal, Canada, Université du Québec : École Nationale d'Administration.

Settié, L. E. (2012). *La Côte d'Ivoire : de la fin du miracle au désastre 1980-2005*. Sarrebruck, Allemagne : Éditions universitaires européenne.

UNESCO. (1995). *Effets des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation et la formation*. Paris. France : Édition Unesco.